



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

13/06/2024

AFFICHEE LE :

13/06/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 22

VOTANTS : 26

DATE D’AFFICHAGE DE LA  
DES DÉLIBÉRATIONS

20/06/2024

**L’an deux mil vingt quatre, le 19 juin, à 20 h00**

**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

**PRÉSENTS** : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE

**ABSENTS** : Laurence FILOCHE-GARNIER, Kévin LEBRET, Chantal HENRY

**PROCURATIONS** : Emmanuelle LEPETIT À Axelle MORINEAU, Fabienne KACZMAREK À Josiane MALLET, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE, Christian LOUIS À Bertrand HAVARD

Monsieur Guillaume LEDEBT a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

## DÉNOMINATION DE VOIES

DELIBERATION N° **DELIB-2024-070**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Serge RICCI

La loi dite « Loi 3DS » du 21 février 2022 reconnaît la pleine compétence de la commune pour nommer les rues de son territoire. Chaque commune de France doit ainsi procéder à la dénomination complète des « voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation ».

Par ailleurs, la loi oblige désormais les communes à transmettre à un service désormais unique, la base Adresse Nationale, les noms et numérotation de ses rues. Cela remplace les anciennes transmissions complexes et multiples (à la Poste, au centre des impôts, etc.) et devient la seule source d'information officielle sur la dénomination des voies et l'adressage de son territoire.

L'enjeu est de fiabiliser les adresses des habitants, pour faciliter le travail des services publics, dont les services de secours, mais aussi le raccordement à la fibre ou les livraisons. Il s'agit aussi de corriger quelques erreurs ou omissions inscrites dans le temps, en adressant par exemple de nouveaux bâtiments municipaux comme à Mondeville le restaurant scolaire centre ou les nouvelles constructions du village de loisirs route de Cagny.

Les adresses, existantes et nouvelles, seront ensuite certifiées par une délibération.

Il est ainsi proposé les dénominations de rue suivantes :

**Nouveau village de loisirs « les Carandes »** : Deux nouvelles voies ont été créées par l'aménageur du village de loisirs ouvert en 2023 à proximité du magasin « Oxylane », le long de la route de Cagny. Contactés, les gestionnaires des lieux de loisirs souhaitent un nom lié au sport. Considérant l'engagement de la ville de Mondeville à donner en priorité des noms de femmes aux nouvelles rues, il est proposé le nom d'Alice MILLIAT et de Lucienne VELU.

**Alice MILLIAT** (1884-1957) a fondé la Fédération des sociétés féminines sportives de France pour la reconnaissance du sport féminin. Militante pour l'accès des femmes aux Jeux Olympiques, elle inventa les premiers Jeux Olympiques féminins. Elle crée ensuite le championnat de France de football féminin, organise les premiers meetings d'athlétisme ouverts aux femmes et rend possible le basket féminin. C'est grâce à ce combat que le CIO accepte en 1928 d'inclure les femmes aux Jeux Olympiques.

**Lucienne VELU** (1902-1998), championne d'athlétisme, fut la capitaine de l'équipe féminine de Basket, première équipe nationale féminine championne du monde de l'histoire du sport français.

**Allée Colbert** : la résidence Colbert est aujourd'hui adressée rue Lucien Bossoutrot ce qui ne correspond pas à la réalité des adresses, les différentes maisons étant desservies par une rue désormais intégrée au domaine public. Par ailleurs, le risque de confusion est grand avec la rue voisine dénommée Impasse Colbert. Il est donc nécessaire d'attribuer à la rue de la résidence « Allée Colbert » un nouveau nom. Il est proposé « Lucienne KERHOAS ».

**Lucienne KERHOAS** fut la secrétaire de Mairie de Mondeville durant la Seconde Guerre Mondiale. Elle a profité de ses fonctions pour réaliser des faux-papiers au profit de résistants de la commune et d'ailleurs.

**Parc d'activités « AXTOM »** : A la place du parking délaissé par BOSCH, un nouveau parc d'activités artisanales se construit. Un axe central dessert les différents lots vendus ou loués à des entreprises. La première d'entre elles est SCANIA qui y installe son siège local. Un lot a également été vendu pour un village d'artisans. Il est proposé de dénommer cette voie centrale « Joséphine BAKER ».

**Joséphine BAKER** (1906-1975), chanteuse, actrice, militante antiraciste et résistante française, elle repose depuis 2021 au Panthéon.

**Sente des Housseaux et Sente des Signaux** : Ces deux sentes, respectivement situées dans le quartier Charlotte Corday et entre la rue Zola et la route de Paris, sont aujourd'hui dénommées de façon usuelle. Il est proposé d'officialiser leur nom.

Ainsi,

Vu la loi n°2022-217 du 21 février 2022 dite « Loi 3DS »,

Après consultation de la commission urbanisme et transition écologique du 4 juin 2024,

**Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide**

- **D'ADOPTER** les dénominations de voie telles que décrites ci-dessus et détaillées en annexe ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABST.</b>	<b>NE PREND PAS PART AU VOTE</b>
<b>VOTE</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

La Maire,  
**Hélène BURGAT**

Le secrétaire de séance,  
**Guillaume LEDEBT**